Directeur Médical de Crise

PUBLIC :
Médecins hospitaliers ayant une expérience en médecine de crise, bon connaisseur de leur centre hospitalier et des liens entre le CH et les services de l'état engagé dans la crise, ARS, SAMU, Préfecture susceptibles d'occuper le poste de directeur médical de crise et amenés à gérer une situation sanitaire exceptionnelle en établissement de santé médico-chirurgical ou médico-social.

PREREQUIS :
Être médecin autorisé à exercer en France.
… et pouvoir justifier d'un besoin en compétence lié aux objectifs de la formation.

DATES : *Cf. catalogue formation et/ou site internet CESU 74*

DUREE : 5 jours (35 heures)

HORAIRES : 08h30 – 17h00

LIEU : CESU 74
Centre Hospitalier Annecy Genevois site Annecy.

COÛT : 950 euros par apprenant.

MODALITES D'EVALUATION :
Prétest et postest

METHODES PEDAGOGIQUES :
Conférences, témoignages, exercice sur table et exercice de groupe, travaux en petit groupe, simulations.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :
Pédagogie active.

INTERVENANT(S) :
Médecins DMC urgentistes expérimentés en médecine de catastrophe.
Multiples intervenants : politiques, force de l'ordre, journalistes et experts divers.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :
Bulletin d'inscription à retourner par courriel : cesu74@ch-annecygenevois.fr au plus tard 7 jours avant la formation

ACCESSIBILITE : nous consulter pour répondre à vos besoins.

Le guide d'aide à la préparation et à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles au sein des établissements de santé (plan blanc) crée la fonction de Directeur Médical de Crise (DMC).
Ce DMC assure le pilotage opérationnel de la réponse médicale en situation de crise, en lien avec le directeur d'établissement et le président de la commission médicale d'établissement ; il est l'unique correspondant du SAMU-centre 15 et de tout correspondant médical extérieur au cours de la crise.

Objectifs :

- Savoir se positionner et adapter son rôle en tant que DMC (rôle et mission), selon la nature de la SSE et de sa stratégie de gestion réelle ou simulée.
- Savoir coopérer avec et/ou coordonner les différents acteurs internes ou externes impliqués dans la gestion d'une SSE : SAMU, Cellule de Crise Hospitalière (CCH), service hospitalier, DMC/CSC, direction d'établissement, autres établissements de santé.
- Savoir proposer en cellule de crise des solutions pertinentes et/ou innovantes dans le cadre de sa participation à l'élaboration d'un plan de réponse à la crise.
- Savoir manager et prendre des décisions en situation complexe en tenant compte des facteurs humains spécifiques à la situation de crise et selon les méthodes et tactiques adaptées.
- Savoir participer à la communication interne et externe adaptée à une SSE.
- Savoir participer à l'élaboration et à la réalisation d'exercices de SSE.

Contenu de la formation :

- Le plan de gestion des tensions hospitalières et SSE/ Plan blanc, plan bleu.
- La cellule de crise hospitalière.
- La coordination médicale de crise.
- Les évacuations sanitaires.
- Les filières de prise en charge des victimes.
- Le rôle de la cellule d'urgence médico-psychologique.
- Exercices et retex.
- La communication de crise.

CESU-13.07.2026-V4

CESU 74 - Centre Hospitalier Annecy Genevois - 1 Avenue de l'Hôpital - BP 90074 - 74370 Epagny Metz-Tessy
cesu74@ch-annecygenevois.fr / Tél. : 04 50 63 61 03
Siret n° 267 400 026 002 61 – Code APE 8610 Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 8274P155474, auprès de la Préfecture de Région Auvergne Rhône-Alpes.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.